

## **Contribution à la reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation pour la période 2015 - 2018**

Le Gouvernement du Népal s'engage à maintenir une allocation représentant au moins 15 % du budget national et 18 % des dépenses réelles pour le secteur de l'éducation, et d'accroître progressivement ces proportions dans les années à venir. Nous aimerions remarquer également que des budgets additionnels sont alloués à l'éducation par les institutions publiques locales, qui doivent obligatoirement fournir 20 % du budget du village, de la ville ou du district au secteur social (essentiellement l'éducation). Cette obligation sera également maintenue au cours des prochaines années.

Nous nous engageons à appliquer des pratiques de bonne gouvernance et à améliorer les fonctions régulatrices avec un accent sur une utilisation efficace des ressources disponibles. Le Système d'information et de gestion de l'éducation (SIGE) comprend déjà des données ventilées sur la population des élèves (par région, sexe, appartenance ethnique, handicap, etc.) afin de garantir le suivi adéquat des progrès accomplis dans le Programme de réforme du secteur scolaire. Ce système sera amélioré par l'addition d'un Système d'information sur la gestion des finances et de modules de S & E.

Le Népal a fait des avancées remarquables dans le développement de l'éducation des jeunes enfants dans tout le pays. De même, davantage de filles et d'enseignantes font à présent partie du système scolaire. Les enfants jadis privés de scolarisation durant des générations suivent maintenant des cours. Les défis majeurs sont pour nous de maintenir les bénéfices obtenus et de garantir l'apprentissage des enfants dans nos classes. Par ailleurs, il nous faut prendre immédiatement en compte les enfants déscolarisés et ceux qui sont victimes de multiples facteurs d'exclusion, en particulier les enfants socialement et économiquement défavorisés, et ceux souffrant d'un handicap. Nos efforts conjoints et les partenariats public-privé peuvent faire la différence en offrant des opportunités éducatives et des compétences pratiques à nos enfants. Nous nous engageons à renforcer notre partenariat avec les acteurs non étatiques pour une offre efficace de services éducatifs à tous les enfants.

Reconnaissant les multiples défis auxquels sont confrontés nos enfants, nous préparons une stratégie d'équité consolidée pour le secteur de l'éducation népalais. Un plan d'action chiffré assorti d'un calendrier a été préparé pour 2015 et au-delà. L'éducation de base gratuite et obligatoire sera actée par une loi votée au Parlement afin de garantir un accès équitable et inclusif à l'éducation à tous les enfants.